



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)
Numéro du produit	13674
Synonymes; marques commerciales	TOU
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119969502-33-XXXX
Numéro CAS	4431-83-8
Numéro CE	224-631-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Applications industrielles diverses Intermédiaire pour l'industrie chimique revêtement de surface Peinture. décapants Réactif de laboratoire. Produit d'entretien.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	13674

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Numéro CE 224-631-8

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE		99 - 100%
Numéro CAS: 4431-83-8	Numéro CE: 224-631-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969502-33-XXXX
Classification Non Classé		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit 2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119969502-33-XXXX

Numéro CAS 4431-83-8

Numéro CE 224-631-8

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact cutané Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Liquide combustible.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Ne pas laisser au contact de l'air. Protéger de l'humidité. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides forts. Oxydants puissants. Stocker à des températures comprises entre -30°C et 40°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (CAS: 4431-83-8)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.67 mg/kg p.c. /jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11.75 mg/m³
Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.83 mg/kg p.c. /jour
Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.9 mg/m³
Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.83 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 62.54 mg/l
- eau de mer; 6.25 mg/l
- Sédiments (eau douce); 234.64 mg/kg/jour
- Sédiments (eau de mer); 23.46 mg/kg/jour
- Sol; 0.543 mg/kg/jour
- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-65°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	210°C
Point d'éclair	88°C
Taux d'évaporation	17.38 (acétate de butyle = 1)
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 0.75 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 38.2 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	0.22 mbar @ 25°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.9921
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Kow: -0.69
Température d'auto-inflammabilité	210°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	1.532 mm ² /s
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Explosif sous l'influence d'une flamme Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Pas d'information disponible.

Poids moléculaire 164.2

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides forts. Oxydants puissants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides forts. Oxydants puissants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé OECD 431 OECD 404 OECD 439

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. OECD 405

Sensibilisation respiratoire

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Sensibilisation respiratoire Non classé

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Non classé OECD 471 OECD 476

Cancérogénicité

Cancérogénicité Non classé

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non classé

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Informations toxicologiques sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversements fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: >100 mg/l, Poissons

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Toxicité aiguë -
invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: >100 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 4.3%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Kow: -0.69

Informations écologiques sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE

**Potentiel de
bioaccumulation**

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage

log Kow: -0.69

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations
PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE

**Résultats des évaluations
PBT et vPvB**

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE

Autres effets néfastes

Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Information générale	Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
----------------	--

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
NDSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

2,5,7,10-TETRAOXAUNDECANE (TOU)

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	26-07-21
Numéro de version	2.001
Remplace la date	23-05-19
Numéro de FDS	13674
Statut de la FDS	Approuvé.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.